



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service d'Appui au Pilotage Régional
Unité Budget Comptabilité Commande Publique
Affaire suivie par : L. BOSCOUZAREIX
Mail : marchespublics.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Le représentant du
pouvoir
adjudicateur

A

DCE n° : DREALPACA-26-008

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement
de la RN94 en traversée de la commune de la Roche de Rame

L'ensemble des
opérateurs
économiques

Madame, Monsieur,

Concernant le dossier de consultation relatif au projet de marché cité en objet, les questions suivantes m'ont été posées (en noir). Après examen par mes services, les réponses suivantes peuvent être apportées (en vert) :

Question n°1:

Le fichier PQO n'est pas lisible. Est-il possible de le renvoyer, ou bien de le fournir en PDF ?
⇒ *transmis lors d'un précédent mail en version pdf.*

Question n° 2

Pouvez-vous SVP préciser quelles sont les modifications à apporter à l'AVP, afin de calibrer le chiffrage ?

⇒ sera fourni :

- des études EP3 complètes
- un AVP nécessaire au DAE sur la partie voirie et assainissement ;
- Le dossier DAE et accompagnement : mise à jour de l'étude d'impact ; dossier d'autorisation loi sur l'eau ; volet IOTA du DAE ; dossier dérogation destruction espèces protégées ; autres dossiers (Dossier ABF), Dossier Alignement d'arbre etc.), et accompagnement lors de la phase d'instruction ;
- Une définition des compensations : zone humide – compensation ; frayères – compensation; faune; flore – compensation.

Il sera attendu du titulaire une prise en main de cet AVP avec éventuellement des remarques afin comme objectif de valider un coût d'objectif.

Question n° 3

Pouvez-vous SVP préciser quelles sont les compétences attendues pour la présente consultation?

⇒ *Les compétences attendues sont les suivants :*

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille - Tél. : 04 88 22 61 00

Adresse postale : 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

1. Ingénierie Routière, Génie Civil et Géotechnique

- **Conception et dimensionnement d'infrastructures** : Maîtrise de la géométrie routière (profils en travers/en long, assainissement, équipements de sécurité) et conception détaillée du génie civil (ouvrages d'art, structures métalliques, béton).
- **Expertise géotechnique spécifique** : Capacité à mener des études sismologiques et G2 PRO, avec une **compétence forte et expressément exigée** sur les techniques de terrassement en milieu rocheux.
- **Contrôle structurel d'exécution** : Capacité à effectuer des contre-calculs lors du "VISA renforcé" pour valider techniquement les notes de calculs des entreprises (notamment sur les murs de soutènements).

2. Droit de la Commande Publique et Économie

- **Ingénierie contractuelle et administrative** : Maîtrise rigoureuse du Code de la commande publique pour la rédaction des DCE, l'analyse des offres (y compris la détection et le traitement des offres anormalement basses), et l'application stricte du CCAG Travaux 2021.
- **Économie de la construction** : Fiabilisation du coût d'objectif, gestion des provisions (risques et aléas), et capacité à fournir une analyse financière comparative par poste significatif lors de l'assistance à la passation des marchés (AMT).

3. Environnement, Paysage et Nuisances

- **Intégration paysagère** : La présence d'un **architecte-paysagiste** au sein du groupement sera appréciée pour le traitement des abords, les plantations et l'insertion des mobiliers.
- **Réglementation environnementale** : Contribution active à l'élaboration du dossier d'autorisation environnementale (définition des mesures ERC) et conception de plans de gestion à long terme.
- **Acoustique et gestion des nuisances** : Compétence affirmée pour produire et imposer un dossier "Bruit de chantier" contraignant (homologation des matériels, respect des horaires, merlons provisoires).

4. Pilotage de Projet, Exploitation et Foncier

- **Gestion des circulations routières (OPC/Exploitation)** : Anticipation experte des flux sur l'itinéraire sous chantier (gestion des alternats, impact de la saison touristique) et coordination fine avec les opérations des maîtres d'ouvrage tiers environnants.
- **Management de la Qualité et Sécurité** : Élaboration, suivi et application d'un Plan de Management Qualité Sécurité Santé Environnement (PMQSSE) couvrant les contrôles internes et externes.
- **Topographie et ingénierie foncière** : Maîtrise des outils SIG et Autocad pour l'établissement géométrique des plans d'emprises définitives permettant l'établissement des DMPC.

Le candidat devra décrire avec précision, au sein de son mémoire technique (et illustrer par un logigramme fonctionnel), son organisation pour la réception, le traitement, l'instruction et la validation des demandes et livrables.

Le mémoire technique devra obligatoirement détailler les points suivants :

- La gouvernance et la matrice des responsabilités (RACI) :
 - Identification de l'interlocuteur unique (directeur et chef de projet dédiés) et nomination des référents techniques par domaine.
 - Organisation de la suppléance en cas d'absence (continuité de service garantie sans

rupture de délai).

- Le circuit de traitement et les Engagements de Service (SLA) :
 - Processus d'accusé de réception systématique de toute demande, observation ou document d'exécution (délai maximum attendu : 24 heures ouvrées).
 - Engagements fermes sur les délais de réponse instruite (distinction entre demandes courantes, avis techniques complexes, et demandes urgentes/sécurité).
 - Procédure d'escalade en cas d'arbitrage technique ou de désaccord (circuit d'alerte vers le Maître d'Ouvrage).
- Les outils de traçabilité et de suivi
 - Présentation de l'outil de gestion documentaire (GED) ou du registre partagé (type Chrono) envisagé pour le suivi en temps réel du statut des documents (reçu, en cours d'examen, visé avec/sans réserve, refusé).
 - Modalités de mise à disposition mensuelle d'un tableau de bord d'avancement des VISA et des demandes à destination du Maître d'Ouvrage.

Question n° 4

Est-ce que la maîtrise d'œuvre (études et travaux) de la démolition des bâtiments est comprise dans la présente consultation ?

⇒ non la Moa s'attachera les services d'un architecte et d'une bureau d'étude, mais le titulaire devra assurer la mission OPC inter chantier qui inclus ces travaux.

Question n° 5

Est-ce que la compétence géotechnique est demandée? Il semble que la mission G4 soit comprise dans le marché. Est-ce que la mission d'analyse des sondages pour les missions G2-AVP et G2-PRO est comprise dans la consultation ?

⇒ Oui voir réponse à la question 3. La mission géotechnique G4 (supervision géotechnique d'exécution) est prévue au titre de la phase VISA/Travaux.

Je vous rappelle que la date limite de remise des offres est fixée au 25/09/2026 à 14h00.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Pour le Préfet et par délégation
Pour le Directeur et par délégation**

Le représentant du pouvoir adjudicateur